

que je ne connais rien de plus au sujet du *Guide parlementaire* que les renseignements que je communique à la Chambre en ce moment. Il est publié par un M. Normandin qui est à l'emploi de l'Imprimerie nationale, mais il est publié à ses frais et à son profit. La Chambre des communes avait l'habitude d'en acheter un certain nombre d'exemplaires, mais le greffier m'a appris que l'on ne le faisait plus. Le Sénat en achète également un certain nombre qu'il distribue aux Sénateurs. Cependant, le secrétaire d'Etat n'a rien à y voir.

Le très hon. M. BENNETT: Quand a-t-on abandonné cette coutume?

L'hon. M. LAPOINTE: Nous nous le demanderons tous maintenant.

#### LES PECHERIES DE FLETAN

##### MODIFICATION DE LA CONVENTION CANADO-AMÉRICAINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Je désire attirer l'attention du ministre des Pêcheries (M. Michaud) sur une question découlant d'une dépêche publiée dans les journaux:

Le comité du Sénat sur les relations étrangères a soumis à la ratification du Sénat un projet de convention avec le Canada concernant la réglementation de la pêche du flétan dans le nord de l'océan Pacifique et dans la mer de Behring.

Ce traité sera-t-il déposé à la présente session pour ratification ainsi que les amendements proposés par les Etats-Unis?

L'hon. J.-E. MICHAUD (ministre des Pêcheries): Une commission mixte qui s'occupe des questions relatives à la pêche du flétan dans les eaux mentionnées dans cette dépêche a proposé au gouvernement d'apporter certaines modifications à la convention existante. Ces propositions ont été transmises au département des Affaires extérieures qui les étudie en ce moment.

#### DEMANDE DE DEPOT DE DOCUMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. E.-J. WERMENLINGER (Verdun): Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'ordre du jour, je désirerais demander à l'honorable ministre des Postes (M. Elliott), ou à un autre ministre qui voudra bien se faire son porte-parole, quand seront déposées les réponses aux questions transformées en ordre de dépôt de documents le 10 février dernier, relativement à un sujet intéressant tous les maîtres de poste du pays et aussi à une autre

question concernant tous les employés civils du Canada, transformée en ordre de dépôt de documents le 22 février dernier. Comme la session est à la veille de se terminer, je demanderais à l'honorable ministre des Postes, ou à un autre ministre qui voudra bien se faire son porte-parole, si ces documents seront déposés bientôt.

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): Monsieur le président, je serai heureux d'attirer l'attention de l'honorable ministre des Postes sur les remarques de mon honorable ami. Si l'une des motions concerne tous les employés civils du Canada, comme il vient de le dire, il n'est pas surprenant que le rapport ne soit pas encore prêt; ce sera même étonnant s'il l'est pour la prochaine session.

(Traduction)

#### VOIES ET MOYENS

La Chambre se forme en comité des voies et moyens, sous la présidence de M. Sanderson.

##### ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

Tarif douanier, n° ex 377a et al: Fer forgé en forme de massets, barres, tiges, feuilles rubans ou plaques, en franchise.

M. MACDONALD (Brantford): Lorsque la Chambre siégeait en comité des voies et moyens, la semaine dernière, l'honorable représentant de Davenport (M. MacNicol) m'a demandé, ainsi qu'à d'autres membres, quel avait été le résultat d'un certain changement apporté dans les droits douaniers, au point de vue d'une certaine industrie de Brantford. Il a laissé entendre que je m'intéressais à la question de placement. Je le remercie pour cette opinion et je puis l'assurer que la question de placement m'intéresse beaucoup, non seulement à Brantford, mais aussi dans tout le Canada. Je voudrais, cependant, appeler l'attention du comité et plus particulièrement des honorables représentants de la ville de Toronto, dont on connaît la loyauté, ou du moins qui prétend en avoir le monopole, sur une certaine annonce parue récemment dans un magazine. Les honorables membres se rappellent que l'an dernier la Commission de transport de Toronto a acheté vingt-sept autobus pour conduire les travailleurs canadiens à leur travail quotidien et pour les en ramener. On fabrique des carrosseries d'autobus au Canada et si la Commission de transport de Toronto ne sait dans que endroit, je puis assurer aux honorables représentants de Toronto qu'à Brantford, nous fabriquons les plus beaux autobus dans le monde. La Commission de transport de Toronto voulait acheter vingt-